

Engagée pour & avec vous !

LA NEWSLETTER DE LA FONDATION
DES LIONS DE FRANCE

OCTOBRE 2026 # 7



Edito

Chers Amis Lions,

En ce mois d'octobre 2026, la Fondation des Lions de France réaffirme avec force sa vocation première : être à vos côtés pour amplifier votre générosité et porter secours à toutes les personnes en souffrance.

L'événement majeur de ce mois est la signature officielle du partenariat financier avec Les Voiles de l'Espoir. Grâce à une mobilisation remarquable de l'ensemble de notre mouvement, nous avons remis un don de 200 000 €, dans le cadre de notre convention tripartite signée avec la LCIF et le DM103, pour soutenir cette aventure humaine unique au profit des enfants en rémission de cancer ou de leucémie.

Ce soutien financier de 200 000 euros n'est pas un acte isolé : c'est le symbole concret de notre confiance et le début d'un accompagnement solide inscrit dans le temps jusqu'à l'édition 2028. Renouer avec les côtes corses offrira à ces jeunes héros des moments inoubliables !

Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts de solidarité sur le terrain, notamment à travers le soutien direct aux victimes des récents incendies dans les Landes, tout en dynamisant vos actions grâce au déploiement de MyLDF, l'application de Levée de Fonds solidaire proposée par votre Fondation Nationale.

Découvrez au fil de ces pages la concrétisation de nos engagements communs.

Bonne lecture et rendez-vous sur le terrain !



Francis BIZJAK
Président de la FLDF



**8 CAUSES ET PLUS ... LA FLDF AIDE
TOUTES LES PERSONNES EN SOUFFRANCE**

Au sommaire

- 200 000 euros pour les Voiles de l'espoir... Continuons de soutenir ce beau projet pour les enfants en rémission
- Des aides directes et utiles aux sinistrés des incendies estivaux
- Les campagnes solidaires : un levier pour multiplier les dons, une solution simple pour tout piloter = MyLDF
- Quoi de neuf du côté de MyFLDF ?
- Les correspondants, vos relais locaux

200 000 € POUR LES VOILES DE L'ESPOIR !



A la mairie de Cannes, jeudi 8 octobre 2026 : remise officielle du don en présence des élus locaux et des dirigeants du Fonds de Dotation des Voiles de l'Espoir.

Ce 8 octobre 2026 est un grand jour avec Les Voiles de l'Espoir : c'est en effet la signature officielle du protocole de partenariat financier avec la Fondation des Lions de France, dans le cadre de notre convention tripartite signée avec la LCIF et le DM103.

Un don de 200 000 euros a été remis : 30 000 euros issus des fonds propres de la FLDF et 170 000 euros issus de la collecte réalisée auprès des Lions et des Clubs Lions depuis 6 mois.

Cette somme va contribuer à nourrir le budget de plus d'1 million d'euros prévu pour l'édition 2028 des Voiles de l'espoir. "Nous devenons des partenaires importants de ce beau projet, aux côtés du DM 103 et de la LCIF", précise Francis Bizjak, Président de la Fondation des Lions de France.



« Les Voiles de l'Espoir », c'est une régate nautique destinée à des enfants en rémission de cancer. Encadrée des accompagnants (professionnels, corps médical, bénévoles...), cette parenthèse au grand air offre aux enfants une respiration, une liberté, un nouveau souffle, loin de l'hôpital, au cœur de la mer... C'est un véritable programme thérapeutique qui redonne confiance en eux à ces enfants.

Moyens mobilisés :

50 voiliers
100 enfants de toute la France
500 accompagnants
une formidable aventure humaine !



ESPOIR


Prochaine édition :
• juin 2028 en Corse

FAISONS ENCORE PLUS POUR CES ENFANTS : SOUTENONS L'ÉDITION 2028...

Pour continuer de soutenir "Les Voiles de l'Espoir", le partenariat entre la FLDF, le DM 103 et de la LCIF se poursuit, et la collecte de dons aussi.



Jean-Jacques Bernardini,
Gouverneur du Lions
Clubs District 103 Est

"Les Voiles de l'Espoir est un projet en ligne avec les axes du Lions international et notamment le cancer infantile. Cette opération est d'ampleur et elle est fédératrice, elle donne une image positive du lionisme, qui est de SERVIR. Je soutiens ce projet car il coche toutes les cases et parce qu'il s'inscrit dans la durée. Il permet de fédérer nos clubs dans nos districts et il les concerne tous puisque les enfants qui participent à la régate viennent de toute la France !

A mon sens, c'est également un projet emblématique car c'est la première fois qu'une convention tripartite lie le DM 103, la LCIF et la Fondation des Lions de France. Celle-ci a eu un rôle clé dans cette opération et je salue cette montée en puissance de la Fondation des Lions de France car elle est un partenaire naturel des clubs et des districts ; elle leur permet d'amplifier leurs actions au service des personnes en souffrance, ce qui est un objet suffisamment large pour soutenir de multiples actions.

Pour revenir aux Voiles de l'Espoir, j'invite les clubs et les districts à s'y intéresser et à contribuer, en faisant un don, au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant. Faisons de notre mieux pour leur donner encore plus d'espoir !



LE GESTE EN + DE LA FONDATION

Vous, club Lions, si vous faites un don directement à la Fondation des Lions de France, d'un minimum de 1500 euros (sur la convention de dons dédiés des Voiles de l'Espoir), la FLDF participera à votre prochaine demande d'aide à hauteur de 25 % (au lieu des 15 % habituels).

**à compter du 1er novembre 2026*

COMMENT FAIRE UN DON ?

- > A la LCIF, selon la procédure habituelle.
- > A la Fondation des Lions de France, en utilisant le lien ou le QR code. Ce don est admissible à la reconnaissance du cordon Jean Behar et bénéficie d'un reçu de défiscalisation pour l'IR, l'IS et l'IFI.



A nom de tous les enfants, merci !



DES AIDES DIRECTES AUX VICTIMES DES INCENDIES

Les incendies de cet été ont touché de nombreuses régions et ont été très dévastateurs dans les Landes ; 47 000 hectares de forêt ont été détruits, entraînant l'évacuation de milliers de personnes, l'intervention de centaines de pompiers et causant la destruction totale ou partielle de dizaines de bâtiments par les flammes. Les Français ont été émus, des élans de solidarité se sont manifestés et des aides d'urgence ont été activées. Il y a encore beaucoup à faire...



Aujourd'hui, les sinistrés de cette région ont plus que jamais besoin d'aide (relogement, compléments aux versements des assurances, etc.). La Fondation André Pinchauret, abritée par votre Fondation nationale, en liaison avec le Lions Club d'Arcachon Nord Noroît, identifie les personnes sinistrées suite aux incendies. Les aides leur sont directement versées par la FLDF grâce aux dons collectés auprès des Lions et des clubs Lions de France.

La situation à mi-octobre

Plus de 100 000 euros ont été collectés grâce à 260 donateurs.

12 sinistrés sont déjà identifiés et nous avons versé plus de 25 000 €.



Les besoins sont immenses et beaucoup de familles, d'artisans et de petites entreprises sont concernés.

Seule la FLDF peut les aider directement et collecter des dons bénéficiant d'une réduction d'impôts. Pour les clubs Lions faisant un don de minimum 1 000 € pour cette collecte, la FLDF participera à sa prochaine demande d'aide à hauteur de 20 %.



**FONDATION
ANDRÉ PINCHAURET**
Agir • Soutenir • Être là quand cela compte

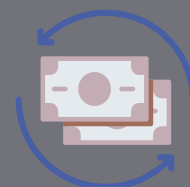


COMMENT CA MARCHE ?

Le dispositif s'appuie sur la Fondation André Pinchauret, afin d'organiser le versement des dons issus de la collecte. D'ailleurs celle-ci se poursuit et vos versements (district, clubs ou Lions à titre personnel) peuvent être défiscalisés.

La Fondation André Pinchauret est *abritée* par la Fondation des Lions de France, qui lui fait bénéficier de son statut.

Les donateurs profitent des avantages fiscaux (réductions d'impôt) liés à la reconnaissance d'utilité publique de la fondation abritante, en l'occurrence la FLDF - statut que n'a pas la LCIF, n'étant pas de droit français.





MyFLDF est une plate-forme développée sur-mesure par la Fondation des Lions de France, utilisant la technologie et les compétences de l'équipe de MYASSOC.

Cet outil est au service des clubs et des districts, qui ont un compte doté de 500 euros (minimum pour les clubs) et 20 000 euros (minimum pour les districts).



VOTRE COMPTE DE CLUB

Ouvrir un compte à la Fondation permet d'y déposer une partie de ses réserves financières (500 euros min. pour un club et 20 000 euros pour un district). Ces fonds restent disponibles et peuvent être reversés sur demande du Président ou du Trésorier. Grâce à votre accès privé, vous pouvez visualiser tous les mouvements sur votre compte (comme un compte bancaire).

Environ 70% des clubs Lions ont un compte ouvert à la FLDF.



LES CONVENTIONS DE DONNS DEDIÉS

Dès que vous avez un compte, vous pouvez créer en ligne une nouvelle convention de dons dédiés, signée numériquement par le Président et le Trésorier (et ensuite signée par la Fondation des Lions de France). Zéro papier !

Vous pouvez voir les mouvements de vos conventions. Les mécènes sollicités par les clubs font un don directement à la Fondation et bénéficient d'un reçu de défiscalisation.

Plus de 300 clubs ont signé un partenariat avec la Fondation en ouvrant une convention de dons dédiés.

Vous pouvez pré-saisir les chèques et les virements directement (ce sont les dons "hors ligne").

Le bouton « Transactions » affiche la liste de toutes les opérations de crédits et de débits associés à la Convention.



LES DEMANDES D'AIDES

Vous pouvez gérer les demandes d'aides en totale autonomie dans votre espace privé myFLDF. Elles sont ensuite validées par votre correspondant de district. Le tableau de bord des Demandes d'aides FLDF est affiché et vous pouvez suivre toutes vos demandes.



Les règles pour une demande de participation :

- Trois demandes maximum par an

Pour les clubs :

- Le montant de la participation est fixé à 15% de l'aide versée par le club. Elle est versée sur votre compte de club et est plafonnée à 7500 euros/an.

Pour les districts :

- Le montant de la participation est fixée à 15 %. Elle est versée directement sur votre compte et est plafonnée à 15 000 euros/an.



UNE CAMPAGNE SOLIDAIRE = UN FORMIDABLE EFFET DE LEVIER POUR DONNER + À DES PERSONNES EN SOUFFRANCE

Un événement solidaire



avec des participants



qui en parlent à leurs amis, familles...

et les invitent à faire un don



pour une cause



Ensemble, on gagne +



1 ÉVÉNEMENT **×** CHAQUE PARTICIPANT **×** SON RÉSEAU **=** COLLECTE DÉMULTIPLIÉE

La Fondation des Lions de France vous propose une solution en ligne pour faciliter le pilotage de vos campagnes solidaires : **MyLDF = Ma Levée de Fonds solidaire.**

MyLDF

powered by  MYASSOC.ORG



Le club Lions choisit l'événement et la cause soutenue. Au lieu d'attendre les dons du public le jour J, le club confie à chaque participant le rôle de collecteur.



Chaque collecteur a sa page sur MyLDF :



Son tableau de bord personnel :
(montant et nombre de dons en temps réel,...)



Il anime son réseau : (mails, partages, suivi de l'événement...). On donne plus facilement à un proche !



Les dons arrivent en ligne :
> paiement sécurisé, reçu fiscal immédiat.

MyLDF

MyLDF gère : formulaire de don, paiement CB ou SEPA, reçus fiscaux automatiques, tableaux de bord. Simple et en direct !

Ils l'ont fait : deux campagnes, deux configurations

CAS 1 Lions Club de Montaigu

Clé en main : site généré

Événement : 4^e Exposition de véhicules anciens de collection, belles sportives et motos, organisée par le Lions Club de Montaigu à Cugand, le 4 octobre 2026.

Cause : soutien aux aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

COMMENT ÇA A MARCHÉ

- Chaque équipage exposant s'inscrit comme parrain, avec son objectif de collecte.
- Le mini-site de l'événement est généré par la plateforme : accueil, cause, partenaires, équipages.
- Les donateurs choisissent leur équipage dans le formulaire et lui laissent un message.

26 311 €
collectés

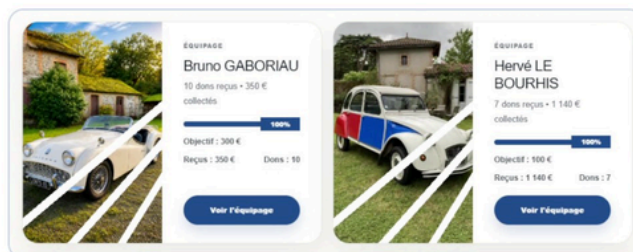
140
équipages-parrains

286
dons validés

≈ 188 €
collectés par équipage



Le mini-site généré par la plateforme



Les fiches équipages : objectif, jauge, dons reçus

CAS 2 Les Coureurs du Bonheur

Action du Lions Club Annemasse Genevois

Interfacé à un site existant

Événement : Marathon de Genève, du marathon au 10 km, relais et courses enfants.

Causes : 4 associations, dont Objectif Vaincre l'Autisme, Semeurs de Joie, SIRHO et Vaincre la Mucoviscidose.

COMMENT ÇA A MARCHÉ

- Le site lescoureursdubonheur.fr garde son identité : chaque coureur y a sa page.
- Le bouton « Faire un don » passe par MyLDF : paiement, reçu fiscal, mails.
- Chaque don revient au site par callback : compteurs, badges et messages se mettent à jour.

152 794 €
collectés

135
coureurs-parrains

1 381
dons validés

≈ 1 130 €
par coureur, ~3× la moyenne US

lescoureursdubonheur.fr

Pages coureurs · compteurs · badges · messages de soutien



don



callback : montant, coureur, message

MyLDF

Formulaire · paiement CB / SEPA · reçu fiscal · mails

Badges de paliers affichés sur les pages coureurs

Bronze 250 €

Argent 500 €

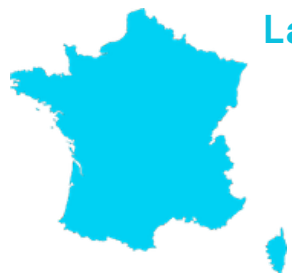
Or 1000 €



Une question ?
Contactez votre correspondant de district !
(cf page suivante)

Et votre événement ?

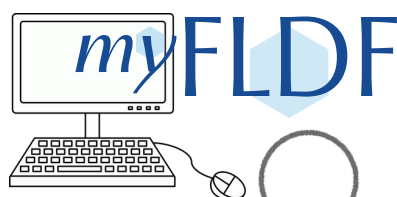
Course, tournoi, exposition, concert, salon : tout événement à participants peut devenir une campagne solidaire.



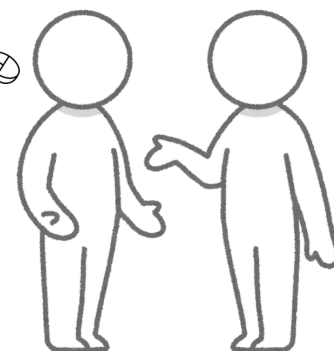
La FLDF compte 15 correspondants pour le DM103 et 2 pour les DOM/TOM.



Je suis le CORRESPONDANT
de votre district : ambassadeur
de la FLDF, je suis votre
conseiller pour amplifier
vos actions de club service !



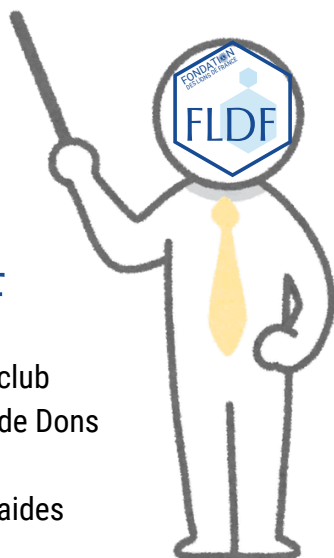
Je vous aide à
constituer vos dossiers
(demandes d'aides,
conventions de dons
dédiés, MyLDF, etc).



Je vous explique
comment naviguer
le système
d'information

myFLDF

- votre compte de club
 - vos conventions de Dons dédiés
 - vos demandes d'aides
- TOUT Y EST !



Je suis bénévole, j'ai choisi
cet engagement pour faire
+ pour notre mouvement,
engagé pour les personnes
en souffrance...



Ensemble, faisons + pour
vos oeuvres solidaires ...



Je suis à vos côtés pour
amplifier vos actions !

La carte des
correspondants :

<https://fldf.fr/organisation-de-la-fondation/>